Publié le 3 avril 2025

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 059-215900283-20250327-D_20250327_26-DE

VILLE D'AUBY – DEPARTEMENT DU NORD
Registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 27 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept mars à 18 heures, le Conseil Municipal, convoqué le vingt-et-un mars, s'est réuni en séance ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Christophe CHARLES, Maire

Le Maire de la ville d'Auby certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés à la Mairie, conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Conseillers en exercice :

Etaient présents : Christophe CHARLES, Mathilde DESMONS, Abdelmalik SINI, Marie-José FACQ, Lydie VALLIN, Bernard CZECH, Georges LEMAITRE, Rudy CARLIER, Djamel BOUTECHICHE, Arlette PLOUVIN, Françoise PLATEAU, Monique MARLAIRE, Yves VALIN, Dorothée LORTHIOS, Christophe LOURDAUX, Bernard MOREL, Bernard GORA, Marie-Pascale SALVINO, Jean-Pierre LESAGE, Freddy KACZMAREK, Annick BARTKOWIAK, Carine FIEUW
Absents ayant donné procuration : Franck VALEMBOIS à Marie-José FACQ, Didier SZYMANEK à Bernard CZECH, Chantal WAGON à Abdelmalik SINI, Brahim NOUI à Georges LEMAITRE, Corinne DESPREZ à Monique MARLAIRE
Absents : Séverine LASNEAU, Laurent JOVENET

Monsieur Djamel BOUTECHICHE a été désigné secrétaire de séance

26 - CONVENTION RELATIVE A L'INSTALLATION D'UN « FOOD TRUCKS » AUX ASTURIES

Monsieur SINI expose à l'assemblée qu'un entrepreneur Aubygeois, a exposé son projet d'installation d'un « Food trucks » dans le quartier des Asturies.

Il a fourni les documents nécessaires justifiant son autorisation d'exercer.

Afin de finaliser son installation, il est nécessaire d'établir une convention avec la ville.

La présente convention a pour objet de définir les conditions d'occupation temporaires du domaine public par l'exploitant pour l'installation d'un « Food Truck » sur la place de l'humanité située dans le quartier des Asturies.

La proposition de la convention se trouve en annexe.

Vu l'avis favorable de la commission développement économique en date du 5 mars 2025 et du bureau municipal en date du 10 mars 2025, il est demandé au Conseil municipal :

- d'émettre un avis sur l'établissement d'une convention avec Monsieur Leblanc, pour l'installation d'un « Food trucks » dans le quartier des Asturies,

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Emet un avis favorable sur l'établissement d'une convention avec Monsieur Leblanc, pour l'installation d'un « Food trucks » dans le quartier des Asturies,

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 059-215900283-20250327-D_20250327_26-DE

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents.

Le Secrétaire de Séance

Djamel BOUTECHICHE

MAIRIE D'AUBY

Pour copie conforme,
Le Maire

Christophe CHARLES